

WD/gt

3003 Berne, le 14 septembre 1973.

0.222 PAR.Note pour Monsieur l'Ambassadeur René KellerAide Suisse au Pakistan
(inondations)

Ci-joint les pièces suivantes:

- 1) Une lettre de M. le Conseiller fédéral Celio à M. le Conseiller fédéral Graber du 6 septembre 1973, qui nous a été remise en son absence et la vôtre avec annexe: Aide mémoire de l'Ambassade du Pakistan, du même jour.
- 2) Un projet de réponse à M. Celio, à la signature du Chef du département.

Il en ressort ce qui suit.

M. Celio a reçu le 6 septembre l'Ambassadeur du Pakistan qui lui a demandé une nouvelle aide de la Confédération en faveur de son pays ravagé par les inondations que l'on sait. Selon l'aide mémoire pakistanaise cette nouvelle aide est souhaitée sous 2 formes:

- a) "A vaste finance assistance" devant permettre
 - 1° de fournir encore des secours (céréales, médicaments et autres, mais que le Gouvernement Pakistanais exprime le désir d'acheter lui-même) et
 - 2° d'entreprendre la reconstruction des régions sinistrées, aide sollicitée sur une vaste échelle.
- b) que le Conseil fédéral lance un appel pour soutenir les collectes des organisations privées suisses en faveur des régions pakistanaises dévastées.

Ces demandes appellent de notre part les observations suivantes:

Ad a) Si le Conseil fédéral estime devoir accorder un montant important en espèces au Pakistan, il faudrait l'obtenir par voie de crédit supplémentaire urgent (compte 23/25). Nos réserves sont en effet exiguës comme vous le savez.

En revanche et d'autant plus que cette aide semble être sollicitée surtout pour la reconstruction du pays, nous nous demandons s'il ne conviendrait pas plutôt que l'assistance à fournir soit dispensée par la coopération technique ou l'aide financière.

Nous croyons du reste qu'on devrait arriver à un système de relève presque automatique de nos opérations d'urgence par le service de la coopération technique et l'aide financière. L'assistance de la Confédération aux pays frappés par des catastrophes s'affirmerait ainsi de façon réellement efficace et satisfaisante.

Ad b) M. Haug, Président de la Croix-Rouge Suisse, m'a informée que la Croix-Rouge Suisse avait aussi reçu la visite de l'Ambassadeur du Pakistan. Le Président de la Croix-Rouge Suisse ne croit pas que le Conseil fédéral devrait se mettre à soutenir par des appels directs au peuple suisse les collectes occasionnelles et spontanées d'organisations privées lors de tel ou tel désastre. Autre chose sont leur appels annuels réguliers.

La Croix-Rouge Suisse n'a du reste pas pris d'initiative en faveur du Pakistan. En revanche "Medico-international", dirigé par l'ancien directeur de Caritas-Suisse a lancé

un appel (collecte). ^{Suisse} La Croix-Rouge estime plus urgent, pour sa part, de vouer ses efforts au Sahel qu'au Pakistan. Elle a lancé un appel pour les 6 pays du Sahel, victimes de la sécheresse et a déjà écrit à tous les cantons et à toutes les grandes industries.

De l'avis de M. Haug, le Conseil fédéral pourrait difficilement appuyer des collectes en faveur des Pakistanais sans le faire aussi pour le Sahel et d'autres.

On pourrait cependant peut être trouver une formule par laquelle le Conseil fédéral déclarerait qu'il a pris connaissance de tel ou tel appel privé et exprimerait sa satisfaction.

Direction
des organisations internationales



D. Werner.